

DIRECTION DU REAMENAGEMENT DES HALLES

2 rue Jean Lantier

75001 Paris

REAMENAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES DE PARIS

-

Comité de suivi des travaux

-

Séance du 20 septembre 2012

Compte rendu

Participants :

Elisabeth BOURGUINAT - Secrétaire de l'association Accomplir

Jacques CHAVONNET – Président de l'association de défense des riverains Châtelet Les Halles

André LABORDE – Ex-Membre actif de la concertation

Michèle HAEGY – Mairie du 1^{er} arrt, Adjointe chargée de l'Urbanisme, de la Voirie et des Déplacements

Emmanuel COCHER – Paroisse Saint-Eustache

Jean REDEUIL – Vice-président de la Bagagerie

Emile SEBBAG – Président du GIE des commerçants du Forum des Halles

Eric DOBLER – Directeur financier de l'hôtel Novotel Paris Les Halles

Patrick LAROSE – RATP, conduite du projet Pôle Transport

Dominique HUCHER – SemPariSeine, Directeur du projet de réaménagement du quartier des Halles

Lionel BOUZIDI – SemPariSeine, Chargé de mission Communication

Geoffrey ALBIN – SemPariSeine, Chargé de mission Coordination

Excusés :

Joëlle ASSIMON – RATP, Communication

Georges-Etienne JOJOT – Directeur du restaurant « Le Louchebem »

Alexandre MAHFOUZ – Président du collectif Beaubourg les Halles

Laetitia MOUGENOT – Association Vivre au Centre

1) Fermeture de la piscine Suzanne Berlioux

La piscine Suzanne Berlioux est fermée au public pour une durée encore indéterminée, suite à la chute de morceaux de béton s'étant détachés du plafond au-dessus du bassin.

D'après les premières investigations, ces désordres sont dus à une corrosion anormalement élevée des aciers assurant la rigidité des dalles béton du plafond. La corrosion a visiblement entraîné un gonflement des aciers puis l'éclatement du béton, alors que les dalles devaient pourtant être conçues pour supporter l'atmosphère chlorée agressive de la piscine.

Les travaux en cours sur le jardin ne sont pas la cause du sinistre mais un fait révélateur d'une pathologie du béton qui s'est développée sur une longue période.

La Sem fera procéder à un diagnostic de la totalité du plafond pour localiser les zones affectées par cette pathologie, puis lancera les travaux de réparation consistant à dégager le béton instable, traiter les aciers corrodés et éventuellement poser des plats en carbone pour rigidifier certaines dalles.

La piscine restera fermée au public le temps de réaliser ces travaux qui devraient durer plusieurs mois.

2) Toilettes publiques définitives

M. Chavonnet regrette une nouvelle fois la décision prise par la Ville de supprimer les toilettes publiques initialement prévues dans la Canopée.

M. Hucher confirme cette décision et précise que des toilettes publiques pourront être installées autour du futur jardin.

3) Toilettes publiques provisoires

Suite à l'échec de l'installation de toilettes provisoires rue Berger, deux nouvelles implantations seront étudiées par la Sem et proposées aux membres du comité : l'une rue Rambuteau, côté chantier, près de la porte St-Eustache, l'autre rue Berger près de la Bagagerie. Des propositions précises sur plan seront présentées au comité.

Mme Bourguinat insiste pour que des toilettes provisoires soient également implantées au niveau du passage des Lingères, particulièrement insalubre. M. Dobler s'oppose à ce projet et explique que cette proposition a déjà été faite au printemps dernier et réitère qu'il n'est pas concevable que des toilettes provisoires puissent être installés à moins de 5mn des grandes fenêtres du restaurant de l'hôtel.

Mme Haegy réitère sa demande, à savoir que l'on étudie la possibilité d'implanter ces toilettes provisoires à l'intérieur de la palissade de la Sem.

4) Concertation

M. Chavonnet demande une nouvelle fois que la Ville exprime officiellement ses intentions quand à la poursuite ou non de la concertation.

Il rappelle que la Ville s'était engagée à soumettre à la concertation un certain nombre de sujets qui n'ont, à l'heure actuelle, fait l'objet d'aucun échange avec les riverains.

5) Prochaine réunion publique

La prochaine réunion publique aura lieu le 26 septembre. M. Hucher précise que, exceptionnellement, les riverains en ont été prévenus moins de 15 jours à l'avance. Les élus et la préfecture de police ont en effet considéré récemment qu'il était nécessaire d'expliquer à nouveau aux riverains pourquoi le montage des grands éléments métalliques de la Canopée ne peut se faire que de nuit.

6) Coût du projet

M. Chavonnet souhaite savoir si le coût prévisionnel du projet est toujours de 802 M€ HT valeur janvier 2009. M. Hucher confirme ce montant, d'autant qu'aucun marché présentant d'important surcoût n'a été notifié dernièrement.

Le taux d'actualisation à appliquer entre janvier 2009 et mai 2012 (dernier indice connu) est d'environ 9%.

7) Communication sur les futurs équipements publics de la Canopée

M. Hucher informe qu'en raison d'économies souhaitées par la Ville sur le budget de fonctionnement de l'opération, il ne sera pas édité de plaquette spécifique sur le futur conservatoire de la Canopée.

Les informations disponibles à ce jour sur les futurs équipements de la Canopée figurent dans l'actuelle plaquette du projet.

8) Prototype de la Canopée

Le prototype sera achevé fin octobre. Comme annoncé précédemment, un circuit de visite pour le public sera mis en place.

9) Ouverture de l'aire de jeux des 7-12 ans

L'inauguration est prévue le mercredi ou le samedi de la première semaine d'octobre. Les dernières réserves sont en train d'être levées. La conformité de l'aire de jeux aux normes en vigueur a été validée par le bureau de contrôle LNE, homologué pour ce type d'équipement.

La SemPariSeine a décidé d'installer provisoirement un grillage rigide près de la pergola, celle-ci présentant des risques de chutes pour les enfants qui l'escaladeraient. Ce grillage sera ensuite remplacé par un filet coloré conçu par le concepteur de l'aire de jeux.

Des sanitaires d'abord provisoires puis définitifs sont prévus, ainsi qu'une fontaine à eau potable.

Les bornes informatiques prévues dans le projet ne seront pas mises en service pour l'ouverture.

10) Assemblage de nuit des grands éléments de la Canopée

Ces opérations se poursuivront jusqu'à juillet 2013, sur un nombre de nuits qu'il n'est pas encore possible de déterminer avec précision.

L'objectif de la Sem est de parvenir à poser deux éléments par nuit, ce qui a été fait lors de la deuxième opération entre 1h15 et 5h. Ceci ne sera toutefois pas toujours possible compte tenu de la dimension de certains éléments et de l'ordre de pose imposé par la géométrie de la structure.

11) Participation d'Espace Expansion aux comités de suivi

M. Chavonnet insiste pour qu'un représentant d'Espace Expansion participe aux comités, certains points évoqués relevant parfois de l'unique responsabilité du gestionnaire du Forum.

M. Hucher rappelle qu'Espace Expansion a déjà décliné la proposition de la Sem de participer aux comités.

12) Informations de la RATP sur le projet Pôle Transport

Suite à une question de M. Chavonnet, Mme Assimon a confirmé que la RATP sera dorénavant représentée au comité par elle-même pour la partie communication et par un responsable technique du chantier (M. Patrick Larose).

Le début du chantier RATP sur la place Marguerite de Navarre est prévu en janvier 2013. A la demande de M. Chavonnet et de M. Sebbag, la réunion d'information aux riverains qu'organiserait la RATP avant le début de son chantier aura lieu au plus tôt, de préférence avant novembre. La RATP informera le comité de la date pressentie.

M. Larose informe qu'un numéro de téléphone d'un représentant du projet, joignable de jour comme de nuit, et une adresse mail spécifique seront mis à disposition des riverains, comme c'était le cas pour le chantier Météor.

13) Kiosque à journaux place J. du Bellay

La fermeture du kiosque place J. du Bellay ces dernières semaines s'explique probablement par la prise de congés annuels du kiosquier.

Selon les informations de la SemPariSeine, le chiffre d'affaire de ce kiosque est inférieur à ce qui était espéré.

14) Nuisances

M. Hucher informe qu'un pilote du chantier est affecté aux travaux de nuit et veille à faire appliquer les consignes relatives à la maîtrise des nuisances.

Certains projecteurs implantés sur les grues éclairent trop fortement les immeubles. La Sem a donné l'instruction à l'entreprise de les réorienter convenablement.

15) Points divers

L'accès en surface à l'ascenseur du parking Saint-Eustache sera opérationnel prochainement, sous réserves des derniers ajustements avec la SAEMES, gestionnaire du parking St Eustache, pour le contrôle de l'accès des seuls usagers du parking entre 1h et 5h du matin..

Des tables d'orientation seront implantées prochainement sur la plateforme du chantier située près de la porte Pont-Neuf.

M. Chavonnet suggère d'améliorer la signalisation pour les piétons sur le carrefour modifié à l'entrée du tunnel rue Turbigio et enverra par écrit à la Sem ses propositions.

Mme Bourguinat demande quelle est la nature du rejet d'air situé dans l'aire de jeux provisoire. M. Hucher informe qu'il s'agit d'une bouche de rejet d'air vicié (c'est-à-dire simplement de l'air « respiré » par les occupants du Forum), provenant probablement des locaux occupés par France Telecom situés au-dessous.

La Sem se renseignera sur les horaires d'ouverture des toilettes publiques côté porte du Jour.

-

La date du prochain comité sera fixée ultérieurement